

Nom de l'entreprise	RI Manoir Dominic
Nature du contrat	Entente particulière résidence intermédiaire Manoir Dominic DDR
Valeur du contrat	3 240 000,00 \$
Adresse de l'entreprise	332, croissant Lelièvre Pontiac (Québec) J0X 2G0 Canada
NEQ de l'entreprise	2270836481
Date d'autorisation	2022-11-17
Identification de l'organisme public	Centre de santé et des services sociaux (CISSS) de l'Outaouais
Type d'exemption prévue	Article 25.0.3 – conclusion d'un nouveau contrat Permission de la dirigeante d'organisme en raison d'une urgence où la sécurité des personnes ou des biens est en cause
Note	<ul style="list-style-type: none"> • Le CISSS demande un sursis afin de maintenir les usagers dans la résidence, par manque d'options, étant déjà en déficit important de lits et de places adéquates pour ce type d'usagers. • Étant donné la vulnérabilité de la clientèle visée par l'entente particulière, le lancement d'un appel d'offres pour un relogement dans une autre résidence, par la suite, n'aurait pas servi à l'intérêt du public, puisque cela aurait nui à la qualité de vie des personnes résidentes ainsi qu'à leur stabilité et à leur sécurité. • L'entreprise ne détenait pas l'autorisation de l'Autorité des marchés publics (AMP) requise en vertu du chapitre V.2 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> (chapitre C-65.1) au moment de la conclusion du contrat. • Le CISSS a-demandé à l'entreprise de lui transmettre son autorisation de contracter de l'AMP dans le meilleur délai, mais il ne l'a toujours pas obtenue. Un plan d'action est en cours pour le respect de cette obligation. • Considérant que les personnes résidentes étaient en place depuis plus de trois ans lors de la signature de la nouvelle entente, en 2018, il n'est pas dans l'intérêt public de lancer un appel d'offres, à moins que l'entreprise ne coopère pas dans les prochaines étapes du plan d'action de l'AMP.